



## Pierre Bayle et Richard Simon

Yves Krumenacker

► **To cite this version:**

Yves Krumenacker. Pierre Bayle et Richard Simon. Abadie Philippe. Mémoires d'écriture. Hommage à Pierre Gibert, Lessius, pp.172-186, 2006. <halshs-00102339>

**HAL Id: halshs-00102339**

**<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00102339>**

Submitted on 2 Oct 2006

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Pierre Bayle et Richard Simon

Pierre Bayle et Richard Simon représentent deux auteurs majeurs de la République des Lettres de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Le protestant comme le catholique ont eu tous deux des difficultés avec leur Église, en raison de leur travail critique, exercé plutôt dans le domaine théologique et philosophique pour le premier, exégétique pour le second. Tous deux relèvent « d'un état d'esprit principalement marqué par l'attention scientifique »<sup>1</sup>. Bayle, dont on hésite encore à dire s'il est un athée caché ou un croyant fidéiste<sup>2</sup>, a puissamment contribué à diffuser toute la pensée de son temps ; Simon, grâce à ses travaux sur la Bible, « ne cessa d'inspirer les travaux exégétiques »<sup>3</sup> jusqu'à aujourd'hui. Or, fils de pasteur, élève de l'Académie protestante de Puylaurens, puis de Genève, élève également des jésuites de Toulouse, enseignant à l'Académie de Sedan, Bayle ne put qu'être nourri par la Bible. Il lui prêta toujours une grande attention et son intérêt pour toutes les productions intellectuelles ne pouvait que lui faire rencontrer les ouvrages de Simon. C'est ce que nous allons évoquer ici, en nous demandant si cette rencontre a pu être féconde pour l'histoire de la pensée.

Les deux hommes se sont-ils vus ? Nous n'en savons rien ; ce n'est pas impossible car ils ont un ami commun, Henri Justel<sup>4</sup>. Mais ils se connaissent, intellectuellement parlant, depuis longtemps. C'est sans doute à Sedan, où il arrive en 1675, que Bayle a pris connaissance des travaux de Richard Simon, mais de manière indirecte. Les lettres de cette époque montrent qu'il n'a sans doute pas encore lu directement l'*Histoire critique du Vieux Testament* et qu'il est très réticent devant ce qui apparaît une remise en cause de la tradition : « un Livre fort curieux [...] plein de sentimens un peu hardis »<sup>5</sup>, écrit-il en 1678. Il note, un peu plus tard : « On a débité que le Livre du P. Simon est plein de Remarques qui ne sont guere favorables à l'authenticité & à la divinité que nous attribuons au Canon des Écritures. On ne devoit point répondre à cette espece de Livres ; ou il le faudroit faire avec la dernière

<sup>1</sup> P. GIBERT, *Petite histoire de l'exégèse biblique*, Paris, Le Cerf, 1992, p. 222.

<sup>2</sup> Très grossièrement, on peut dire qu'après une longue période, remontant déjà aux Lumières, qui considérait Bayle comme un libre penseur, les travaux d'Élisabeth Labrousse, dans les années 1960, ont consacré l'image d'un Bayle fidéiste, confortée récemment (en 1994) par l'étude d'H. BOST, sur *Pierre Bayle et la religion*. Mais d'autres auteurs, notamment Italiens, ont au contraire insisté sur l'athéisme probable de Bayle. L'ouvrage de G. MORI, *Bayle philosophe* (Paris, H. Champion, 1999), a ainsi marqué un tournant, redonnant poids à la théorie d'un Bayle adversaire secret du christianisme, sans pour autant convaincre tous les spécialistes. Le point le plus récent sur la question se trouve dans A. MCKENNA, G. PAGANINI, *Pierre Bayle dans la République des Lettres. Philosophie, religion, critique*, Paris, H. Champion, 2004 et surtout dans H. BOST, *Pierre Bayle*, Fayard, 2006.

<sup>3</sup> P. GIBERT, « Introduction », dans J. ASTRUC, *Conjectures sur la Genèse*, Paris, Noësis, 1999, p. 102.

<sup>4</sup> ÉL. LABROUSSE, *Pierre Bayle*, La Haye, Martinus Nijhoff, t. 2, 1964, p. 324.

<sup>5</sup> Lettre à Joseph Bayle, 21 juillet 1678, *Œuvres diverses*, 1737, p. 197.

force. Car il n'est rien qui ait plus servi à faire valoir le Livre de Spinoza, que la faiblesse de quelques-uns de ceux qui l'ont voulu réfuter. » Et l'ouvrage de Spanheim contre Simon est faible<sup>6</sup>. Il avertit son frère Jacob : « Je crois vous avoir parlé autrefois d'un ouvrage du P. Simon touchant la vérité de la Tradition qui regarde les Livres sacrés, & qui porte par exemple que le Pentateuque a été composé par Moïse, & ainsi du reste. Ce Pere a fait voir qu'il y a tres-grand lieu de douter que cela soit ainsi. Ce livre a été supprimé en France & avec raison »<sup>7</sup>. Bayle se plaint encore, le 24 mars 1680, de la faiblesse du livre de Spanheim et espère que le « savant Vossius » fera une bonne réfutation de ce « dangereux Ouvrage »<sup>8</sup>. Bayle est alors à Sedan, c'est un réformé orthodoxe, protégé par Jurieu. Des textes plus anciens montrent que, dans sa jeunesse, le futur auteur du *Dictionnaire* était très attaché à une lecture littérale de la Bible. Ainsi, dans une lettre à son père datée du 21 septembre 1671, il se disait gêné par l'exégèse de Cappel et refusait de soumettre l'autorité des Écritures à la raison humaine ; il se montrait également choqué par la manière dont Saumaise résout l'incompatibilité des deux récits de la mort de Judas (Mt 27, 5, et Ac 1, 18-19) en prétendant que les apôtres ont rapporté des rumeurs sans s'informer plus avant<sup>9</sup>.

Mais l'Académie de Sedan est supprimée en juillet 1681. Bayle se rend aux Provinces-Unies, où il obtient la chaire de philosophie et d'histoire de l'École Illustre de Rotterdam. Dans ce pays intellectuellement très libéral, il peut étancher sa soif de nouvelles et de savoir. Il est employé par le grand imprimeur Reinier Leers pour lire des manuscrits et les corriger. Il rencontre de nombreux savants, de divers pays, moins cependant que s'il avait été à Leyde ou à Amsterdam. Il publie des livres. En 1684, le libraire amstellodamois Henri Desbordes lui propose de rédiger un journal littéraire. C'est l'occasion pour Bayle de lire et de rendre compte de toute l'actualité littéraire et de nouer des relations avec toute l'Europe savante.

Cette période a permis au philosophe français de prendre davantage au sérieux les ouvrages critiques et ses idées en ce domaine ont évolué. L'intérêt de Bayle pour la Bible ne s'est pas démenti et explique qu'une quarantaine d'ouvrages recensés dans les *Nouvelles de la République des Lettres*, de 1684 à 1687, traitent directement de l'Écriture sainte<sup>10</sup>. Richard Simon est un des auteurs les plus souvent cités dans ce périodique, avec quarante-cinq

<sup>6</sup> Lettre à Minutoli, 1<sup>er</sup> janvier 1680, dans *Lettres de Mr Bayle, Publiées sur les Originaux : avec des remarques par Mr des Maizeaux*, Amsterdam, 1729, t. 1, pp. 150-151.

<sup>7</sup> Lettre à Jacob Bayle, 4 février 1680, dans *Œuvres diverses*, 1737, p. 122.

<sup>8</sup> Lettre à Minutoli, 24 mars 1680, dans *Lettres de Mr Bayle, Publiées sur les Originaux...*, p. 165.

<sup>9</sup> ÉL. LABROUSSE, *Pierre Bayle*, t. 2, p. 323.

<sup>10</sup> H. BOST, *Un « intellectuel » avant la lettre : le journaliste Pierre Bayle (1647-1706)*, Amsterdam & Maarssen, APA-Holland University Press, 1994, p.12.

références<sup>11</sup>. Bayle l'a alors lu de manière approfondie, bien que cela lui ait nui. En effet, les *Nouvelles* n'ont jamais été autorisées en France, même si elles y ont été largement répandues. Une des raisons, selon le correspondant parisien du journal, Janiçon, est « la grande estime que vous paroissez faire des livres de Monsieur Simon comme si vous entriés dans ses sentimens »<sup>12</sup>. Cela n'empêche pas Bayle, peu après avoir reçu cet avis, de publier une importante critique de la réédition chez Leers de l'*Histoire critique du Vieux Testament*<sup>13</sup>. Les deux hommes correspondent. Richard Simon est en effet un lecteur des *Nouvelles de la République des Lettres*. Le 17 octobre 1685, il écrit, avec son neveu Bruzen de la Martinière, à Pierre Bayle, pour attaquer avec virulence une traduction d'Amelot de la Houssaye d'un livre de Sarpi, dont il relève toutes les erreurs. Bayle publie la lettre, en en adoucissant le ton<sup>14</sup>. Bayle publiera également la réponse d'Amelot<sup>15</sup>.

Plusieurs usages de Richard Simon peuvent être repérés. Tout d'abord, la controverse confessionnelle : ainsi l'*Histoire Critique de la créance, & des Coûtumes des Nations du Levant, publiée par le sieur de Moni* (Francfort, 1684)<sup>16</sup> est-elle présentée comme d'un homme « fort habile, & delivré de beaucoup de préjugez » qui montre que les chrétiens du Levant ne sont pas aussi blâmables que ce qu'en disent les missionnaires, que les Grecs croient à la transsubstantiation et que les anciennes disputes avec les nestoriens et les eutychiens ne sont que des disputes de mots. Ce livre est longuement résumé dans la livraison suivante des *Nouvelles*<sup>17</sup>, et Bayle conclut que l'Église latine s'est assez considérablement écartée des coutumes de l'Antiquité et n'accuse les Orientaux que parce qu'ils ont davantage conservé les anciens usages. La controverse affleure également à propos de l'*Histoire de l'origine, & du progrès des Revenus Ecclésiastiques, où il est traité selon l'ancien & le nouveau Droit, de tout ce qui regarde les matieres Beneficiales, de la Regale, des Investitures, des Nominations, & des autres Droits attribuez aux Princes. Par Jerôme à Costa Docteur en Droit, & Protonotaire Apostolique* (Francfort, 1684)<sup>18</sup>, d'un auteur « fort dégagé des préjugez, & de la Bigoterie ». Le compte rendu<sup>19</sup> flatte l'auteur, un esprit juste, droit, exact, éclairé, qui n'est pas esclave des préjugés et qui montre que les moines se sont enrichis par usurpation, ce qui ne plaira pas à tout le monde. Enfin, à propos des *Cérémonies &*

<sup>11</sup> *Ibid.*, pp. 327-328.

<sup>12</sup> Cité par H. BOST, *Un « intellectuel » avant la lettre...*, p. 115.

<sup>13</sup> *Ibid.*, p. 116.

<sup>14</sup> ÉL. LABROUSSE, *Inventaire critique de la correspondance de Pierre Bayle*, Paris, Vrin, 1961, p. 147.

<sup>15</sup> *NRL*, octobre et décembre 1685.

<sup>16</sup> *Nouvelles de la République des Lettres*, (désormais, *NRL*), avril 1684, pp. 206-207.

<sup>17</sup> *NRL*, mai 1684, pp. 228-243.

<sup>18</sup> *NRL*, avril 1684, pp. 207-208.

<sup>19</sup> *NRL*, mai 1684, pp. 243-253.

*Coûtures qui s'observent aujourd'hui parmi les Juifs, traduites de l'Italien de Léon de Modène Rabin de Venise...* (Lyon, 1684)<sup>20</sup>, Bayle note que l'auteur ne débite pas de simples faits, mais va au fond des choses, montrant que bien des cérémonies des chrétiens viennent de celles des Juifs et que l'organisation de la synagogue peut être mise en parallèle avec l'ecclésiologie catholique.

Il arrive que Pierre Bayle utilise l'oratorien pour son érudition ; ainsi, à propos des *Entretiens de Philatethe & de Philerene*, il cite les Notes sur Léon de Modène de Simon<sup>21</sup>.

Mais c'est généralement pour ses travaux d'exégèse que Richard Simon apparaît dans les *Nouvelles*. *L'Histoire critique du Vieux Testament* a été publiée en 1678, avant le lancement des *Nouvelles* et, comme nous l'avons vu, Bayle a au départ un préjugé défavorable sur le livre, sans l'avoir lu. Mais il en reçoit les rééditions et son avis change totalement. Il signale, dans la livraison de décembre 1684, la publication prochaine d'une cinquième édition<sup>22</sup>. Il y en a déjà eu quatre, explique-t-il, mais seule la première était bonne, les autres étant défectueuses, de même que les traductions latines et anglaises ; d'où la nécessité de cette nouvelle édition. Bayle se demande pourquoi le livre a été défendu en France, alors qu'il n'a pas été condamné et qu'il favorise l'Église romaine dans ses controverses avec les protestants sur l'autorité de la Tradition, ce qu'ont remarqué plusieurs savants italiens comme des théologiens protestants, surtout d'Angleterre. C'est, pense-t-il, qu'on s'alarme trop vite, et superficiellement. C'est ainsi que Saint Jérôme a été condamné quand il a travaillé à une nouvelle version de la Bible, que des théologiens ont été persécutés au siècle dernier pour avoir osé dire que la Vulgate n'était pas exempte d'erreurs. Mais toujours, on revient sur ces condamnations trop hâtives ; c'est ce qui arrivera sans doute au livre de R. Simon. Bayle ne fait pas un résumé du livre, car il l'estime trop connu. Il se contente d'indiquer les particularités de la 5<sup>e</sup> édition, notamment une préface due à un protestant, « épuré des sentimens ordinaires ». Il fait également quelques remarques critiques, concernant par exemple les Sabäites. Dans la livraison de mars 1685 des *Nouvelles*, il revient brièvement sur le livre et particulièrement sur un ajout, une « Réponse de Pierre Ambrun Ministre du Saint Evangile à l'Histoire Critique du Vieux Testament composée par le P. Simon de l'Oratoire de Paris ». Bayle fait beaucoup d'éloges de cette réponse, qui montre que l'ouvrage de Simon ne peut nuire aux protestants sans nuire aussi aux catholiques<sup>23</sup>, alors que

---

<sup>20</sup> *NRL*, mai 1685, pp. 531-537.

<sup>21</sup> *NRL*, mai 1684, p. 266.

<sup>22</sup> *NRL*, décembre 1684, pp. 506-520.

<sup>23</sup> *NRL*, mars 1685, pp. 330-335.

bien des théologiens réformés, comme Jacques Basnage, ne voyaient dans l'exégèse de l'oratorien qu'un prolongement de la controverse confessionnelle.

Dans le domaine exégétique, manifestement, Bayle adhère totalement au rationalisme critique de Simon. Il refuse à présent la théorie de l'inspiration littérale de l'Écriture, comme on le voit dans son compte rendu de l'*Ambrosii ad Origenem Epistola, de novis Bibliis Poliglottis*<sup>24</sup> où l'on trouve, dit-il, des conseils pour réaliser l'édition d'une nouvelle polyglotte, qui seront très certainement exécutés. On verra alors l'utilité de cette polyglotte. De bons protestants approuvent fort le projet. D'autres s'en alarment, pensant que l'auteur est catholique et qu'il prendra parti. Mais il n'y a rien à craindre, « car ce n'est point la Doctrine des Protestans, que chaque Livre, chaque Chapitre, & chaque Verset de l'Écriture soit la base & la règle de la Religion. »<sup>25</sup> Ils admettent bien que même si des livres canoniques s'étaient perdus, cela ne porterait pas préjudice à leur foi car les vérités nécessaires au salut sont clairement dans ce qui reste ; il faut dire la même chose des altérations qui se sont glissées dans l'Écriture. « Le corps des veritez révélées n'est pas attaché à cinq ou six voyelles ou consones ; il est répandu dans tout le Canon, & on ne laisse pas de l'y rencontrer, quoi que toutes les paroles ne soient pas précisément les mêmes qu'elles étoient au commencement. Vouloir que le fondement de la foi dépende d'une telle exactitude de tous les Copistes & de tous les Interprètes qui ont manié l'Écriture pendant deux ou trois mille ans, que Dieu n'ait jamais permis qu'ils l'aient pris l'un pour l'autre, est une supposition aussi absurde que celle qui fait dépendre l'efficace des Sacremens & nôtre salut, de la bonne intention de tous ceux qui de main en main depuis Jesus Christ jusques à nos jours ont administré les choses saintes. »<sup>26</sup> Prétendre que la divinité de sa religion dépend de l'incorruptibilité de l'Écriture revient à donner des armes aux catholiques qui pourraient trouver des altérations dans la Bible. Science, ou plus précisément philologie, et religion ne s'opposent pas. Tout effort effectué pour mieux connaître le texte originel de la Bible et pour mieux le comprendre est positif. Il reste protestant (et comment pourrait-il ne pas se sentir tel, à l'heure où ses coreligionnaires restés en France sont persécutés ?), mais un protestant prêt à utiliser tout travail critique, sans exclusive confessionnelle, pour défendre la vérité d'une cause qui n'est plus, selon lui, liée au littéralisme biblique.

La question est à nouveau évoquée, en décembre 1686, à propos de la *Lettre à Monsieur l'Abbé P.D.&P. en Th. Touchant l'inspiration des livres sacrez* (Rotterdam,

---

<sup>24</sup> *NRL*, janvier 1685, pp. 77-88.

<sup>25</sup> P. 86.

<sup>26</sup> Pp. 87-88.

1686)<sup>27</sup>. Simon, explique Bayle, soutient que les livres sacrés sont inspirés, que le Saint-Esprit les a guidés de telle manière qu'ils ne se sont jamais trompés, mais qu'il n'est pas vrai que toutes les expressions sont divines et surnaturelles. Il y a des fautes dans toutes les éditions. Les protestants ont tort de rejeter la Vulgate au prétexte que ce n'est qu'une version, car ils ont dû lui substituer d'autres versions tout aussi fautives. « Cette réponse paroît forte, parce-que pour être pleinement persuadé avec raison qu'il n'y a rien que de véritable dans un livre, il suffit que nous sachions que Dieu a tellement observé ceux qui l'écrivoient, qu'il n'a point permis qu'ils y inserassent des mensonges. Il ne semble pas nécessaire de soutenir qu'outre cela Dieu ait pris garde qu'ils n'écrivissent que ce qu'il leur découvroit par une inspiration immédiate. »<sup>28</sup> L'usage de scribes publics ne contredit donc pas l'inspiration de l'Écriture. Bayle donne raison à Simon contre Spinoza, qui, selon lui, tire de fausses conséquences de ses principes, communs avec ceux des plus savants théologiens.

Fort de cette herméneutique, il peut, à propos des *Annales Ecclesiastici Francorum, Autore Carolo le Cointe Trecensi Congregat. Oratorii Pesbytero, Volumen octavum* (Paris, 1684), émettre le souhait que le P. du Bois et le P. Simon donneront bientôt un *Apparatus Biblicus* avec un jugement de toutes les éditions de la Bible<sup>29</sup>. Un autre ouvrage l'intéresse particulièrement. Il s'agit des *Disquisitiones Criticae de variis per diversa loca & tempora Bibliorum editionibus, quibus accedunt castigationes Theologi cujusdam Parisiensis ad opusculum Isa. Vossii de sibyllinis oraculis & ejusdem responsionem ad objectiones nuperae Criticae sacrae* (Londres, 1684), « un fort bon Abregé de l'Histoire Critique du Vieux Testament ». Pierre Bayle en fait un résumé scrupuleux. Il insiste sur les « précautions superstitieuses » prises par les Juifs pour la confection des manuscrits de la Bible utilisés dans les synagogues. Il indique que, d'après Simon, Hillel a vécu longtemps après les docteurs de l'École de Tibériade qui ont composé la Massore et qu'il a corrigé leur édition. Pour lui, la Massore ne remonterait pas à Moïse ou à Esdras, mais aurait été composée au 7<sup>e</sup> siècle et serait redevable aux Arabes, qui ont aussi une Massore du Coran. Il ne méprise pas cette édition mais, les Massorètes n'ayant pas été inspirés par Dieu, leurs corrections ne sont pas infaillibles. Bayle note les observations de Simon sur les variantes et les différences entre la Massore et les versions imprimées de la Bible. Il le loue de ne pas condamner par passion tous ceux qui ne sont pas de sa religion et de prendre le parti des Juifs contre des docteurs chrétiens anciens et modernes qui les accusent d'avoir corrompu l'Écriture (parmi ceux-ci,

<sup>27</sup> *NRL*, décembre 1686, pp. 1446-1455.

<sup>28</sup> Pp. 1450-1451.

<sup>29</sup> *NRL*, avril 1684, p. 218.

Vossius, dont Bayle montre plusieurs fois les erreurs corrigées par Simon). Simon relativise l'opinion des Pères en matière d'Écriture, expliquant que beaucoup connaissaient très mal l'hébreu. Les défauts qu'il y a dans les exemplaires hébreux ne sont pas dus à une volonté des Juifs de corrompre le texte, mais aux raisons qui expliquent la corruption des manuscrits grecs et romains (des erreurs de copistes). Bayle exprime sa surprise de voir Simon déclarer qu'au moment où les Samaritains se sont séparés des Juifs seuls les cinq livres de Moïse avaient été composés et qu'ils ont des paraphrases en chaldéen, grec, arabe ; car cela signifie, pour Simon, que ce fut un remède à l'ignorance de l'hébreu dans le peuple – et que Moïse a composé ses livres en langue vulgaire. Bayle rapporte ensuite les propos de Simon sur la Septante et sur la Vulgate. Il ajoute, en bon controversiste, que bien des docteurs catholiques, outrepassant la doctrine du Concile de Trente, ont voulu qu'il n'y ait aucune faute dans la Vulgate<sup>30</sup>. Notons au passage que Cappel, qui avait tant choqué Bayle dans sa jeunesse, avait déjà relativisé l'importance du texte massorétique plusieurs décennies auparavant.

Bayle revient sur le sujet avec la parution des *Richardi Simonis Gallicanae Ecclesiae Theologi, Opuscula Critica adversus Isaac Vossium Anglicanae Ecclesiae Canonicum, Defenditur Sacer Codex Ebraicus & B. Hieronymi Tralatio* (Edimbourg, 1685)<sup>31</sup>, qui figuraient déjà dans le texte précédent. Il prend le parti de Simon contre Vossius qui affirme que la langue grecque était commune dans Jérusalem, alors que Simon montre que Jésus et les disciples ne l'ont pas connue, et à propos de la dégénérescence de la prononciation des mots étrangers et de la non supériorité des LXX sur les Bibles hébraïques.

Bayle est donc pleinement convaincu par le rationalisme critique de Simon. Mais il ne va pas plus loin, comme le montre son opposition au rationalisme philosophique de Le Clerc<sup>32</sup>. Cela apparaît clairement dans la discussion à propos du compte rendu du livre de Le Clerc, *Sentimens de quelques Théologiens de Hollande sur l'Histoire Critique du Vieux Testament composée par le P. Richard Simon de l'Oratoire, où en remarquant les fautes de cet Auteur on donne divers principes utiles pour l'intelligence de l'Écriture Sainte* (Amsterdam, 1685). Le Clerc, refusant la théorie de l'inspiration littérale de l'Écriture, réduit la Révélation aux points fondamentaux de la foi. Bayle lui écrit pour le mettre en garde contre les conséquences de cette doctrine, qui introduit des « semences d'Athéisme ». Affolé par ces remarques qui pourraient compromettre sa position, Le Clerc obtient que Bayle modifie son compte rendu, qui devient assez neutre. Les divergences entre Le Clerc et Simon sont bien

<sup>30</sup> *NRL*, août 1684, p. 634 et septembre 1684, p. 160-172.

<sup>31</sup> *NRL*, avril 1685, p. 389-395.

<sup>32</sup> St. BROGI, « Bayle, Le Clerc et les 'rationaux' », dans A. McKENNA, G. PAGANINI, *Pierre Bayle dans la République des Lettres*, p. 211-228.



soulignées. L'auteur des *Sentimens de quelques Théologiens de Hollande* soutient que Simon a négligé d'étudier dans quelles circonstances et dans quel but chaque livre de l'Ancien Testament a été composé. Il soutient que l'Écriture ne manque pas de clarté à l'égard des points fondamentaux de la foi, et que la Tradition est incertaine. Il examine si Moïse est l'auteur du Pentateuque et il montre avec finesse, précise Bayle, que non. Il montre, pour les autres livres, qu'ils ne sont pas des auteurs à qui on les attribue. Il refuse l'hypothèse de Simon selon laquelle des rouleaux ont été rangés au hasard, ce qui serait cause d'altérations de l'Écriture. Il se plaint plusieurs fois que Simon parle mal des protestants. Il faudrait plutôt, commente Bayle, se scandaliser qu'il les loue, car il méprise ainsi visiblement les ordres du Pape. Bayle s'éloigne cependant de sa neutralité en se disant choqué par les attaques de Le Clerc contre les théologiens genevois et en affirmant que l'auteur des *Sentimens de quelques Théologiens de Hollande* est très éloigné du calvinisme<sup>33</sup>. Quelles que soient ses intentions véritables (Le Clerc l'accusera par la suite d'athéisme et de mauvaise foi), Bayle se pose ainsi clairement en protestant peut-être ouvert à l'exégèse critique, mais ennemi de tout christianisme rationnel.

L'appartenance de Bayle à la communauté réformée lui permet de prendre ses distances par rapport à l'oratorien dont il admire, par ailleurs, l'œuvre critique. Ce dernier a, en effet, répliqué à Le Clerc dans une *Réponse au Livre intitulé Sentimens de quelques théologiens de Hollande*, publiée à Rotterdam en 1686, au ton très antiprotestant. Il avait, quelques années auparavant, accablé Jurieu en mettant en cause le loyalisme calviniste. C'est pourquoi, désabusé, Bayle peut affirmer que Simon s'est déchaîné contre les protestants pour faire sa cour aux persécuteurs et que, dans le fond, ce n'est qu'un impie<sup>34</sup>.

Bayle, malade, abandonne les *Nouvelles de la République des Lettres* en février 1687. On retrouve cependant des échos de la lecture des ouvrages de Simon, plus tard, dans le *Dictionnaire historique et critique*, dont le premier volume paraît en août 1695. On n'y trouve pas d'article sur Simon, mais ses travaux sont cités une quinzaine de fois dans l'ensemble de l'ouvrage. Celui-ci comporte vingt-trois articles sur la Bible, dont vingt et un sur des personnages de l'Ancien Testament. Mais c'est plutôt dans les articles sur des exégètes ou des théologiens qu'est cité Simon.

Ce qui intéresse Bayle, ce sont les détails d'érudition que permettent les travaux de Simon. Il utilise ainsi une lettre de l'oratorien pour démontrer qu'un dénommé Picaut avait

<sup>33</sup> *NRL*, juillet 1685, p. 767-777.

<sup>34</sup> Lettre à Minutoli, 8 juillet 1686, in *ibid.*, p. 267. Voir aussi J. SOLE, « Richard Simon et les protestants au moment de la Révocation de l'édit de Nantes », *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme Français*, 1985, p. 480-484.

appris l'hébreu auprès d'Aubert de Versé, et non à Port-Royal, comme le prétendait Jurieu dans l'*Esprit de M. Arnauld*<sup>35</sup>. L'*Histoire critique des Commentateurs du Nouveau Testament* lui permet de montrer qu'Ochino rapporte les arguments antitrinitaires et unitaires mais sans se déclarer unitaire pour autant<sup>36</sup>. Sur Maldonat, il précise que le *De Sacramentis Disputationes* est bien de lui et, toujours grâce à la même *Histoire critique*, que le jésuite a été accusé d'hérésie parce qu'il a affirmé qu'il n'était pas de foi que la Vierge ait été conçue sans péché originel<sup>37</sup>.

Dans ce dernier exemple, on voit pointer le Bayle controversiste. Il apparaît également dans l'article « Petau », quand il dit que Simon, dans ses *Nouvelles lettres contre Maimbourg*, montre que les livres du jésuite donnent des arguments aux ariens qui se vantent que la tradition est de leur côté<sup>38</sup>. C'est encore beaucoup plus net dans l'article « Augustin ». Bayle explique que dans l'*Histoire critique du Vieux Testament* Simon méprise les commentaires de saint Augustin sur l'Écriture et qu'il ne le loue guère que pour avoir reconnu son insuffisance. Il ne défend l'évêque d'Hippone que bien mollement dans sa *Réponse au Livre intitulé Sentimens [...]* et quand, face aux jansénistes, il doit reconnaître son autorité (dans les *Nouvelles Observations sur le Texte & les Versions du Nouveau Testament*), il ajoute néanmoins que dans certains cas il préfère l'interprétation de saint Jean Chrysostome, qui lui paraît plus littérale. Or, ajoute Bayle, c'est un leurre que de faire croire que les deux docteurs ne divergent que sur l'accessoire : les passages de l'Écriture dont il est question portent sur la grâce, sur les forces du pécheur, sur l'essence de la liberté. Simon est donc présenté comme le symbole de l'embarras de l'Église catholique confrontée à la diversité de sa doctrine ; et Bayle peut conclure victorieusement et ironiquement sur le « privilège de la conscience errante » de Richard Simon, qui semble penser qu'on peut être bon chrétien tant qu'on ne ment que sur ce qui n'est pas encore décidé comme étant de foi !<sup>39</sup> Ces remarques, peu nombreuses il est vrai, montrent que Bayle connaît bien Simon, qu'il a continué à le lire, mais qu'il l'utilise moins pour son apport à l'exégèse critique que pour montrer les contradictions de la doctrine et des auteurs catholiques, dans la plus pure tradition de la controverse protestante. Ce faisant, cependant, il donne des armes aux adversaires du christianisme, ce que craignaient déjà les adversaires catholiques et protestants de Richard Simon.

<sup>35</sup> *Dictionnaire*, art. « Socin », rem. N.

<sup>36</sup> *Dictionnaire*, art « Ochin », rem. P.

<sup>37</sup> *Dictionnaire*, art. « Maldonat », rem. F et H.

<sup>38</sup> *Dictionnaire*, art. « Petau », rem. B.

<sup>39</sup> *Dictionnaire*, art. « Augustin », rem. G.

Il ne se désintéresse cependant pas totalement de l'exégèse. Simon lui permet en effet de juger de la valeur de certaines versions ou interprétations de la Bible. Ainsi une discussion très érudite est-elle menée à propos des *Bybelsche Conferentie* de Sixtinus Amama, qui montrent que la Bible flamande, lue par les protestants des Pays-Bas, traduite de Luther, est fautive et qu'une nouvelle traduction est nécessaire ; Amama propose, comme base de ce travail, un certain nombre de traductions déjà effectuées, mais Simon, suivi par Bayle, note que ces traductions étant défectueuses, la version souhaitée par Amama ne pourra être exacte<sup>40</sup>. Ailleurs, Bayle s'accorde avec l'*Histoire critique des Commentateurs du Nouveau Testament* pour juger que la traduction et l'interprétation des Évangiles par Lefèvre d'Étaples sont imparfaites<sup>41</sup>.

Mais, plus que ces remarques érudites, c'est la méthode exégétique de Bayle qu'il faut observer pour juger de l'influence de Simon. On peut, pour cela, prendre l'article « David » du *Dictionnaire*. Le corps de l'article est un résumé de la vie de David d'après la Bible, suivi d'un jugement favorable sur le personnage et son règne. Comme toujours, les critiques et les ajouts érudits se trouvent dans les remarques. Plusieurs portent des appréciations morales sur la vie de David ; nous ne les examinerons pas ici, pour ne nous intéresser qu'à celles qui se consacrent vraiment à l'interprétation du texte<sup>42</sup>. Une première remarque (A) s'intéresse à la conception de David : le *Journal des Savants* du 14 juillet 1692 rapporte l'opinion rabbinique selon laquelle son père Isaï (Jessé) a cru, en l'engendrant, jouir de sa servante et non de sa femme et a donc commis un adultère ; Bayle oppose à cela la tradition rapportée par saint Jérôme qu'Isaï n'a jamais commis de péché actuel. Une autre remarque (C) s'interroge sur le fait que Saül ne reconnaît pas David qui venait de tuer Goliath (1 S 17, 58). Cela semble invraisemblable, David ayant plusieurs fois joué de la musique en présence de Saül. Bayle note malicieusement : « Si une narration comme celle-ci se trouvoit dans Thucydide ou dans Tite Live, tous les Critiques concluroient unanimement que les Copistes auroient transposé les pages, oublié quelque chose en un lieu, répété quelque chose dans un autre, ou inséré des morceaux postiches dans l'Ouvrage de l'Auteur. Mais il faut se garder de pareils soupçons lors qu'il s'agit de la Bible ». Cette dernière phrase ne fait que mettre en valeur la nécessité d'effectuer le même travail critique sur les livres sacrés que sur les ouvrages profanes. Mais la

<sup>40</sup> *Dictionnaire*, art. « Amama », rem. B.

<sup>41</sup> *Dictionnaire*, art. « Fèvre », rem. F.

<sup>42</sup> Une lecture d'autres aspects de cet article est proposée par W. REX, « Pierre Bayle : the Theology and Politics of the Article on David », *Bibliothèque d'Humanisme et de Renaissance*, 1962, p. 168-189, et 1963, p. 366-403, ainsi que par Ph. de ROBERT, « Le roi David vu par Pierre Bayle », dans H. BOST, Ph. de ROBERT (éd.), *Pierre Bayle, citoyen du monde. De l'enfant du Carla à l'auteur du Dictionnaire*, Paris, H. Champion, 1999, p. 187-198.

solution proposée par Bayle est assez étrange, et on peut se demander s'il y croit lui-même. Il refuse en effet la solution « des personnes assez hardies, pour prétendre que tous les Chapitres du I Livre de Samuël n'ont point la place qu'ils ont eue dans leur origine » et il préfère l'opinion de l'abbé de Choisy qui explique, dans son *Histoire de la Vie de David*, que Saül ne l'a pas immédiatement reconnu car il l'avait vu quand il était très jeune et ne l'avait pas revu depuis des années ; il refuse cependant ensuite ces deux raisons alléguées par Choisy, ce qui ruine tout son raisonnement ! La note (K) a pour but de corriger des erreurs du *Dictionnaire* de Moreri. Sur l'âge de David au moment de son sacre, Bayle suit Calvisius (sans doute l'*Opus chronologicum ex auctoritate s. scripturae ad motum luminarium coelestium contextum*, de 1605, mais qui avait été réédité à Francfort en 1685) et parle de vingt ans, alors que Moreri parle de vingt-deux ans. Un deuxième point est plus intéressant, car on retrouve la question posée par la rencontre de David et de Saül : Moreri affirme que David aurait pu tuer Saül deux fois et l'a laissé en vie ; une telle générosité répétée, sans que l'Écriture ne souligne combien elle s'oppose à la persécution subie par David, semble à Bayle contraire aux lois de la narration. « Si je voyois, dit-il, deux récits de cette nature, ou dans Elien, ou dans Valere Maxime, je ne ferois pas difficulté de croire qu'il n'y auroit là qu'un fait, qui aiant été raporté en deux manieres auroit servi de sujet à deux articles, ou à deux chapitres. » Et il continue, dévoilant ainsi quelle était sa véritable interprétation du passage de 1 S 17, 58 : « Je laisse à Mr Simon, & à des Critiques de sa volée à examiner s'il seroit possible que les Livres Historiques du Vieux Testament raportassent deux fois la même chose. Il me semble que l'action des Ziphien, raportée dans le chapitre XXIII du I livre de Samuel, n'est point différente de celle qui est raportée dans le chapitre XXVI du même livre. »<sup>43</sup> Notons au passage que Spinoza, dans son *Tractatus theologico-politicus*, avait vu dans ce parallélisme un doublet littéraire. Bayle adopte manifestement l'exégèse critique et, en l'introduisant dans son *Dictionnaire*, en assure la diffusion auprès du public lettré.

Mais, s'il approuve la méthode de Richard Simon, il peut blâmer l'auteur catholique. La note (L) du même article « David » est en effet une critique sévère de l'article « David » du *Dictionnaire de la Bible* de Simon. Que lui reproche-t-il ? Tout d'abord, des erreurs de détail, comme la date de la naissance de David. Ensuite, sur la question de la non reconnaissance de David par Saül au moment de la mort de Goliath, de se perdre dans la chronologie pour montrer que David était encore petit quand il est allé à la cour de Saül ; nous avons vu plus haut que Bayle préfère sans doute interpréter ce passage par une corruption du

---

<sup>43</sup> R. WHELAN, *The Anatomy of Superstition. A Study of the Historical Theory and Practice of Pierre Bayle*, Oxford, Voltaire Foundation, 1989, p. 162, a également discuté l'importance de ces récits doubles chez Bayle.

texte, ce qui est du reste conforme à la méthode critique de Simon. Mais surtout, il reproche à l'oratorien de taire les défauts de David, son amour immodéré des femmes, les guerres qu'il provoque lui-même, bref, d'être panégyriste et non historien. Simon ne serait ainsi qu'un auteur ecclésiastique parmi d'autres, incapable d'aller jusqu'au bout de la logique de sa méthode critique. Bayle peut aller plus loin que l'oratorien. Alors que les *Opuscula critica* de Simon lui avaient montré que les Juifs n'ont pas altéré intentionnellement le texte hébreu, contrairement à ce que prétendait Vossius, l'article « Akiba » montre que Rabbi Akiba a altéré le texte massorétique, selon l'ouvrage de Dom Pezron, *De l'Antiquité des Tems*<sup>44</sup>.

Jusqu'où va l'esprit critique de Bayle ? Dans de nombreux articles, les invraisemblances du texte biblique sont soulignées, comme le peu de soin avec lequel Adam et Ève auraient défendu le sort du genre humain que Dieu leur avait confié : un enfant fait mieux avec sa poupée, dit-il<sup>45</sup>. Mais sans doute s'agit-il ici de combattre la théorie de l'inspiration littérale plutôt que de soutenir le caractère purement humain de la Bible<sup>46</sup>. Ainsi, faisant remarquer que l'évocation de la mort de Caïn, en Gn 4, 20-21, est obscure et semble très mystérieuse, Bayle conclut malicieusement : « On ne pardonnerait jamais cela à un Auteur non inspiré. »<sup>47</sup> Cela ne contredit pas la théorie de l'inspiration de Richard Simon.

Qu'apporte, finalement, l'utilisation de Richard Simon par Pierre Bayle ? Pour le philosophe de Rotterdam, intéressé par l'exégèse critique, mais non spécialiste de cette discipline et lecteur également de toute la masse de l'exégèse traditionnelle de son époque, la lecture des ouvrages de Simon lui a permis de prendre ses distances avec l'orthodoxie réformée, sans pour autant, semble-t-il, lui faire abandonner toute foi protestante ; il maintient une théorie de l'inspiration globale et sait retourner les arguments de l'oratorien contre la doctrine catholique. Cette manière de considérer la Bible et de refuser d'y chercher le détail des dogmes a pu également accentuer son moralisme<sup>48</sup>. Pour les lecteurs des *Nouvelles* et du *Dictionnaire*, l'utilisation de Simon a sans doute contribué à faire connaître et à diffuser les nouvelles méthodes exégétiques au risque, contrairement aux intentions de Simon et, sans doute, de Bayle, de dévaloriser le texte biblique et de rendre la religion non crédible. Mais

<sup>44</sup> *Dictionnaire*, art. « Akiba », rem. B.

<sup>45</sup> *Dictionnaire*, art. « Eve », rem. A.

<sup>46</sup> ÉL. LABROUSSE, *Pierre Bayle*, t. 2, pp. 336-338.

<sup>47</sup> *Dictionnaire*, art. « Lamech », rem. D.

<sup>48</sup> *Ibid.*, p. 326.

peut-on lui reprocher d'avoir ainsi permis à beaucoup d'avoir une meilleure compréhension de l'Écriture ?

Yves KRUMENACKER  
Équipe RESEA UMR 5190 LARHRA  
Université Jean Moulin Lyon 3